Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Montguyon - Tome IV

Montguyon, c^ne^ de *Placé.* — Avait été un ermitage avant de devenir prieuré de l'ordre de Grandmont. — M. Laurain, dans l'introduction de son *Cartulaire de Montguyon* (Laval, 1909, in-8, 66 p.), établit comme opinion très probable que le prieuré fut fondé vers 1189, comme le porte d'ailleurs la charte que j'avais cru devoir rectifier, et que l'acte de 1198 ne serait qu'une confirmation.

Prieurs : Mathieu *Cheuvroul,* « humble prieur, » avait contribué pour des sommes considérables en cour de Rome, pour « la despense faicte de la Réformation de l'Ordre. » Il vendit pour acquitter son prieuré de partie de cette dette un demi-muid de vin dont il jouissait sur les vignes du seigneur de Deux-Evailles, en Précigné, 9 mai 1320 (Cart. de Deux-Evailles, f. 194). — Mathieu *Morel,* septième prieur, *post multos correctores,* avant 1420. — Jean *Guillemin,* neveu du précédent, profès à la Primaudière, administrateur des Bonshommes de Craon, 1417, prieur de Montguyon, 1426, fit transcrire un grand nombre de livres de chœur, augmenta le domaine, construisit ou répara beaucoup de maisons, gouverna le prieuré pendant trente ans avec la plus grande sagesse et fut inhumé dans la partie inférieure de l'église, devant l'autel de Saint-Jean-l' Evangéliste, ayant fondé un service hebdomadaire sur la Guyonnière. Il avait résigné, âgé de quatre-vingts ans, avec retenue d'une rente de 40 écus d'or, le 7 sept. 1457. — Richard *Dubois,* résignataire du précédent, était moine du prieuré, avait été prieur de la Haie-aux-Bonshommes. Il fut consacré évêque au titre *in partibus Variensis* et fut suffragant ou auxiliaire d'Angers. Ses mérites lui valurent du Saint-Siège la faveur de posséder à la fois les prieurés de la Haie et de Montguyon, le premier en titre et le second en commende, 1457 (Abbé Vaucelle, *Lettres de Nicolas V,* p. 304). — Jean-Louis de *Vaudetar* et non Tardetard, 1659, 1666. — Claude *Hennequin,* 1687. — Jean-Charles *Lagau,* 1756.

La métairie et la clos. sont acquises nat^t^ par J.-F. Le Dauphin des Tesnières, et le bois par Jacq. Marlotteau, de Mayenne, 1791.